



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement Industriel et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

19, avenue FOCHI
BP 3718
98846 NOUMÉA
CEDEX

Attestation de dépôt/reprise de dossiers ICPE

Je soussigné(e)

représentant le pétitionnaire SIC (nom du pétitionnaire)

atteste avoir déposé repris

3 ^{DE} exemplaire papier et 1 ^{DE} CD Rom, du dossier suivant :

REHABILITATION DE L'ASSAISSEMENT RENDRE
LES HAIRS DE MALOUA LA BIWOU

PROVINCE SUD	ARRIVÉE LE 07 NOV 2012						
Direction de l'environnement	N° 39.062						
	Dir.	CM Juri.	CM EDT	CM Cane.	SAP	SPPR	SOE SAPA
AFFECTE						r	
COPIE							
OBSERVATION	08/11 -> PREJUDICE						

PROVINCE SUD	ARRIVÉE LE						
Direction de l'environnement	N°						
	Dir.	CM Juri.	CM EDT	CM Cane.	SAP	SPPR	SOE SAPA
AFFECTE							
COPIE							
OBSERVATION							

Date : 7 NOV. 2012 signature :

Validation DENV :





Nouméa, le 06 NOV. 2012

**Madame la Présidente de l'assemblée
de la province Sud
Direction de l'environnement
19 avenue du maréchal Foch-Centre Ville
BP 3718 - 98846 Nouméa cedex**

Référence :
Objet :

OP/LP/N°3153/2012/DAPP

**Déclaration des Installations Classées pour la Protection
de l'Environnement (ICPE) de la station d'épuration
de la résidence Les Hauts de Malaoui – Commune du Mont-Dore**

Madame la Présidente,

Dans le cadre de la réhabilitation de l'assainissement de la résidence « Les Hauts de Malaoui » sur la commune du Mont Dore, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le dossier modifié de déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement en 3 exemplaires, rédigé conformément au code de l'environnement de la Province Sud.

Ces pièces suppriment et remplacent celles précédemment transmises avec le dossier initial.

D'autres éléments vous seront envoyés ultérieurement notamment :

- le contrat de maintenance établi par Socometra, lorsque les dispositifs de traitement seront en place,
- le compte rendu de révision, lorsque les dispositifs de traitement seront en place, car cela nécessite de voir la STEP en fonctionnement.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information relatif à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général

Pièce jointe :

le dossier de déclaration (ICPE) modifié (version B_1) en 3 exemplaires

**DECLARATION ICPE DE LA STATION
D'EPURATION DE LA RESIDENCE
« LES HAUTS DE MALAOUI »
(Commune du Mont Dore)**



Bassin d'orage communal, exutoire du réseau EP de la résidence Les Hauts de Malaoui (Hytec, 01 août 2012)